



## Séance d'information de suivi sur le prochain cadre financier pluriannuel

2 décembre 2025

### Résumé

Le Forum politique pour le développement (FPD) a accueilli une session d'information organisée par la direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne (DG INTPA), en collaboration avec la direction générale de l'élargissement et du voisinage oriental (DG ENEST), la direction générale du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe (DG MENA), le service des instruments de politique étrangère (FPI) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), afin d'informer les membres du FPD du prochain cadre financier pluriannuel (CFP). La réunion s'est tenue en ligne le 2 décembre 2025 et a réuni 45 OSC et AL de 42 organisations. 13 représentants des États membres de l'UE y ont participé en tant qu'observateurs. Il s'agissait d'une réunion de suivi de la [session d'information du PFD sur le prochain cadre financier pluriannuel](#) organisée le 10 avril 2025, qui a permis aux participants de poser des questions d'éclaircissement et de partager leurs points de vue.

La Commission européenne a présenté un aperçu de la proposition de la Commission relative au programme Global Europe (« l'Europe dans le monde »), principal instrument de financement de l'action extérieure dans le prochain CFP. À la suite de son adoption par la Commission le 16 juillet 2025, la proposition est en cours de négociation au Parlement européen et au Conseil.

Les participants ont demandé des éclaircissements sur l'approche à 360 degrés de la stratégie «Global Gateway» et la boîte à outils de l'instrument proposé, les 100 milliards d'euros pour l'Ukraine et l'utilisation potentielle de fonds supplémentaires, l'équilibre entre les actions programmables et non programmables et le rôle des organisations de la société civile et des autorités locales en tant que partenaires dans le dialogue politique et la mise en œuvre. Ils ont également posé des questions sur la préférence européenne pour les partenaires chargés de la mise en œuvre, la mise en œuvre des feuilles de route de la société civile, la responsabilité des OING et des agences de l'Organisation des Nations Unies, le principe consistant à «ne pas causer de dommage significatif» (Do not significant harm), la gouvernance et le cadre politique de l'instrument «L'Europe dans le monde» et le rôle des agences de crédit à l'exportation.

La Commission européenne répond aux points soulevés par les membres du FPD concernant les modalités de mise en œuvre contenues dans la boîte à outils «L'Europe dans le monde», la portée des actions non programmables, le rôle des OSC en tant que partenaires chargés de la mise en œuvre et l'avenir des feuilles de route de la société civile. L'application du principe consistant à «ne pas causer de dommages significatifs» et le soutien à l'Ukraine ont également été examinés. Enfin, la Commission a clarifié les nouveaux éléments de la gouvernance proposée pour « l'Europe dans le monde », ainsi que l'éligibilité des organismes de crédit à l'exportation. De plus amples informations sur le prochain CFP sont disponibles sur la page web de la Commission: [Budget de l'UE pour la période 2028-2034](#).